

Fiche programme CHIST-ERA

ERA-Net Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication

Infos clés (appel 2022) :

Budget total de l'appel :

12M€

Budget ANR : 2M€

Financement : max.

350. 000€ par consortium pour un projet

DUREE : **24 ou 36 mois**

DEPOT : 17/01/2022

Infos :

<https://www.chistera.eu/call-2021-announcement>

Description générale :

CHIST-ERA est un **réseau européen de recherche (ERA-Net)** composé de **23 agences de financements de la recherche de 21 pays et régions**.

Son objectif est de renforcer la collaboration entre les pays participants en encourageant la **recherche multidisciplinaire dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication (STIC)**, et les domaines qui en dérivent, pour soutenir des projets ayant un fort impact scientifique et technologique potentiel.

L'appel à projets CHIST-ERA 2021 finance deux thèmes :

-Nano-Opto-Electro-Mechanical Systems (NOEMS) for ICT

-Foundations for Misbehaviour Detection and Mitigation Strategies in Online Social Networks and Media

Conditions d'éligibilité :

Entités éligibles : « organismes de recherche publics ou assimilés » (comprennent les entités de droit public établies en France exerçant une activité de recherche et de diffusion des connaissances) et/ou de type « société commerciale ».

Consortium : **minimum 3 partenaires de 3 pays différents éligibles au programme** (Belgique, Bulgarie, Québec, République Tchèque, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Israël, Lituanie, Lettonie, Luxembourg, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Espagne, Suisse, Turquie, Royaume-Uni)

Taille conseillée du consortium : entre 3 et 6 partenaires, mais possibilité d'inclure plus de partenaires, en particulier s'ils font partie des pays du « Widening » (moins performants en R&I). La participation de partenaires industriels est encouragée lorsqu'elle est pertinente.

Plusieurs partenaires d'un même pays sont éligibles, mais les partenaires d'un pays ne peuvent pas demander **plus de 60% du budget total** du projet.

Les équipes de recherches qui ne sont pas éligibles au financement peuvent faire partie du consortium si elles trouvent d'autres sources de financement.

Conditions de financement pour la France :

Chaque entité éligible est financée par une agence de son pays ; par conséquent, les règles financières diffèrent d'un pays à l'autre

Coûts directs éligibles : **personnel en contrat temporaire, petit équipement, missions, consommables et animaux**, sous-traitance (max. 50% du financement demandé par partenaire)

Coûts indirects éligibles (frais de gestion) : **8% des coûts directs éligibles pour les organismes de recherche public** ; 68% des frais de personnel + 7% des autres coûts directs éligibles pour les autres organismes (non public)

Taux de financement : **100% des coûts additionnels** pour les universités, EPST, EPIC, **hôpitaux**, organisme de recherche public ; 30% pour les entreprises ; 45% pour les PME

Critères et étapes d'évaluation :

Quatre critères principaux : **Excellence Scientifique et/ou Technique, Mise en œuvre, Impact, Pertinence avec l'appel**

Propositions évaluées par un panel international choisi spécifiquement pour cet appel.

Notification de succès en juillet 2021, début des projets à partir d'octobre 2021.

Conditions de soumission :

Soumission sur un portail en ligne

Dossier en anglais (25-35 pages)

Soumission en une étape

Contact ANR :

Anna Ardizzoni

Tel.: +33 (0) 1 78 09 80 84

anna.ardizzoni@agencerecherche.fr